

**Mémoire déposée à la commission sur le transport et les travaux publics**

**Traversée des rues, mesures d'accessibilité universelle et mobilité active**

**AmiEs du courant Sainte-Marie  
2023.03.27**

# AMÉLIORER L'ACCÈS UNIVERSEL AU FLEUVE DANS LE CENTRE-SUD

## AVANT-PROPOS

Nos propositions présentées dans ce mémoire ont pour but de favoriser la mobilité active, notamment pour améliorer l'accès universel afin de rejoindre le fleuve dans le Centre-Sud.

Mais avant de le faire, nous nous permettons de livrer le témoignage d'une de nos membres.

### Témoignage d'une membre

*Devenir un citoyen qui s'engage mène directement au devoir de s'informer. Votre invitation à présenter une opinion au sujet de la traversée des rues ainsi que les mesures d'accessibilité universelle et de mobilité active m'interpelle directement.*

*Voici pourquoi. J'ai vécu à l'Habitat Fullum au 1431, rue Fullum, durant quelques années. Cette maison abrite des personnes la plupart âgées de 65 ans et plus, dont je faisais partie en 2016. Cela m'a donné le privilège de m'intéresser à la problématique de la traversée des rues et à tout ce qui s'ensuit.*

*Par deux fois, nous sommes allés faire une déposition au Poste de Quartier 22. Les intersections Sainte-Catherine – de Lorimier et Sainte-Catherine – Fullum étaient problématiques, des piétons renversés devenaient chose courante. Hélas notre démarche n'a pas eu de suite. La raison invoquée pour ne pas agir : la priorité aux abords du pont Jacques Cartier, c'est la fluidité du trafic ! C'est ainsi que, de simple citoyenne, je suis passée à une citoyenne dans le comité des AmiEs du courant Sainte-Marie.*

*Michèle*

## FACILITER L'ACCÈS POUR TOUS

Les AmiEs du courant Sainte-Marie (ACSM) est un comité de citoyens regroupant des personnes qui ont à cœur le vivre ensemble afin de valoriser une des richesses naturelles de Montréal. Depuis plus de 10 ans, les ACSM travaillent à l'amélioration de l'accès au fleuve dans le secteur Centre-Sud, aussi connu comme Les Faubourgs.

Pendant cette période nous avons constaté plusieurs situations problématiques dans ce secteur, en particulier pour les personnes à mobilité réduite, soit les aînés, les personnes avec handicap physique ou mental ou bien pour les familles avec de jeunes enfants.

Il existe plusieurs défis à surmonter afin de rendre la vie des piétons plus sécuritaire et agréable, entre autres :

### Rues :

- Circulation intense autour du pont Jacques-Cartier et de la rue Notre-Dame,
- Traverses trop larges sans terre-plein,
- Minuterics trop courtes pour les traversées,
- Rues mal éclairées.

### Trottoirs & pistes :

- Trottoirs et pistes trop étroites, notamment sur le pont ainsi que sur la rue Sainte-Catherine à l'Est du pont,
- Pentes trop abruptes sur le pont,
- Absence d'ascenseurs pour accéder plus facilement au pont et au parc Jean-Drapeau,
- Chantiers de construction nombreux et difficiles à contourner.

## ACCÈS AU FLEUVE DANS LE CENTRE-SUD

### PROBLÉMATIQUE

En dépit de la proximité du fleuve, l'accès à celui-ci à partir du Centre-Sud est pratiquement inexistant.

#### 1. Parc du Pied-du-Courant

Nous avons une magnifique fenêtre sur le fleuve au parc du Pied-du-Courant, mais la vue sur ce dernier est de plus en plus obstruée par des trains garés devant le parc. La traverse piétonne de la rue Notre-Dame est particulièrement problématique pour s'y rendre. De plus, il n'y a pas de zone de débarquement, de stationnement ou d'arrêt d'autobus à proximité du parc pour ceux qui en ont besoin.

#### 2. Parc Jean-Drapeau

L'option de se diriger vers le parc Jean-Drapeau reste favorable, car c'est une destination nature pour une foule d'activités sportives et de loisirs sur terre comme sur l'eau. Cependant les options pour s'y rendre sont très limitées, en particulier pour les personnes à mobilité réduite.

### LE 'RÉFLEXE MOBILITÉ RÉDUITE'

Dans ce mémoire, les ACSM vont suggérer à la commission, des pistes de solutions pour faciliter l'accès au fleuve pour ces deux destinations.

## POUR UN MEILLEUR ACCÈS AU FLEUVE PAR LE PARC DU PIED-DE-COURANT

***Les ACSM proposent d'établir, à l'Est du pont Jacques-Cartier, des points d'accès universels pour contempler le fleuve.***

### CONSTATS

- Le parc centenaire du Pied-du-Courant est un parc riverain à l'Est du pont Jacques-Cartier,
- Dans les années 1800, les conteneurs transportés sur les trains devant le parc n'avaient qu'un seul niveau, qui ne dépassait pas le niveau du parc,
- Depuis les années 1980, les transporteurs ferroviaires ont commencé à transporter des conteneurs à double hauteur, soit au-dessus du niveau du parc,
- Les activités ferroviaires devant le parc bloquent en grande partie la vue du fleuve.
- Actuellement, le Port procède à l'ajout de deux voies ferrées supplémentaires. L'augmentation de convois de trains va de plus en plus obstruer les vues,
- Puisqu'il faut cohabiter avec les activités portuaires, les ACSM pensent que des aménagements doivent être entamés pour redonner la vue du fleuve aux résidents de Sainte-Marie ainsi que des autres districts à proximité du parc, comme Hochelaga, et ce en facilitant l'accès pour des personnes à mobilité réduite.



## NOS PROPOSITIONS

- il s'agirait de surélever une partie du terrain du parc de quelques mètres par rapport à la rue Notre-Dame pour assurer une vue au-dessus des conteneurs depuis cet endroit plus élevé :
  - Il s'agit du coin sud-est du parc, près de la rue Poupart et adjacent à la friche du MTQ,
  - Le but serait d'y ériger un promontoire naturel et un point de vue accessible universellement,
  - Cette solution permettrait de voir le fleuve et d'observer les diverses activités qui s'y déroulent,



- Le Promontoire Poupart servirait aussi de transition en attendant l'éventuel prolongement du parc sur la friche à l'Est. Il ferait ainsi partie de la promenade riveraine du Courant Sainte-Marie.



Lien vers la vidéo :

[Promontoire Poupart et la Promenade du Courant Sainte-Marie](#)

## POUR UN ACCÈS AU PARC JEAN-DRAPEAU VIA LE PONT JACQUES-CARTIER

***Les ACSM proposent d'installer des ascenseurs pour faciliter l'accès au parc Jean-Drapeau via le pont Jacques-Cartier.***

### CONSTATS

La Société du parc Jean Drapeau souligne dans leur mémoire déposé le 30/10/2020 à l'OCPM, les enjeux de relation naturelle avec le secteur des Faubourgs.

La mobilité et la connectivité restent des défis de taille : Par exemple,

« [...] le pont Jacques-Cartier, par son dénivelé, sa longueur et l'étroitesse de sa piste cyclable, n'est pas un lien de transport actif accessible à tous. »

La problématique qui se dégage est la suivante :

- Le pont Jacques-Cartier, ouvert au public en 1930, œuvre iconique, est depuis ce temps le seul moyen d'atteindre l'île Sainte-Hélène de façon directe,
- Il n'y a pas d'accès universel simple et sécuritaire reliant le pont au parc Jean-Drapeau,
- Les pistes de mobilité active ne garantissent pas un minimum de sécurité pour tous les types d'utilisateurs.





Nous suggérons des solutions qui pourraient remédier à certains enjeux et problématiques d'accessibilité :

- Il faut s'assurer que les pistes de mobilité active soient pleinement sécuritaires pour l'ensemble des usagers (piétons, cyclistes, personnes en fauteuil roulant, planchistes...),
- Ces pistes doivent répondre aux normes les plus récentes en matière d'aménagement en transport actif,

- Il faudrait prévoir un achalandage accru réaliste, compte tenu des développements prévus au parc Jean-Drapeau et l'importante revitalisation du secteur des Faubourgs,
- Le parc Jean-Drapeau a annoncé un plan d'investissement de près d'un milliard de dollars d'ici 2030 (améliorations d'accès aux rives, création d'espaces verts, promenades riveraines et places publiques). D'où l'importance de prioriser la recherche de solutions à caractère permanent et de planifier dès maintenant celles-ci.



Parcours actuel de 3 km à partir du futur parc de la Station- Craig

## NOS PROPOSITIONS

### 1. Ajouter des ascenseurs

Nous proposons d'installer des ascenseurs pour faciliter l'accès universel à la piste multifonctionnelle du pont.

Ces ascenseurs seraient situés de chaque côté de la travée principale en acier qui surplombe le fleuve. Ils seraient indépendants du tablier du pont et joints par une passerelle légère qui ferait le lien entre les deux structures.



## Emplacements suggérés

1. Ascenseur Nord : parc de la Station Craig (voir PPU des Faubourgs adopté en 2021). Cet ascenseur serait au centre des trois grands projets immobiliers voisins du pont (Esplanade Cartier, District des Brasseurs/Molson et Quartier des lumières),
2. Ascenseur Sud : parc Jean-Drapeau, côté de l'île Sainte-Hélène. Nous suggérons le site près de la grande promenade fluviale planifiée pour le parc Jean-Drapeau, non loin de La Ronde.

Avec ces ascenseurs :

- On pourrait se rendre au parc en plus ou moins de 10 minutes, puisque la distance entre les ascenseurs serait de 600 mètres, versus des 3 km actuels,
- L'accès serait plus facile, rapide et sécuritaire.



## 2. Ajouter des belvédères au sommet des ascenseurs

Nous suggérons également de profiter de cette nouvelle infrastructure pour créer, au sommet de chaque ascenseur, des belvédères pour admirer différents points de vue sur la ville, les berges, le fleuve et les îles.



### La parc de la Station-Craig

L'ajout de l'ascenseur nord dans le parc de la Station-Craig permettrait la création d'une nouvelle place publique et contribuerait à la fréquentation de la station de pompage elle-même. En plus, on peut supposer qu'avec la proximité des futurs projets immobiliers voisins (incluant le site patrimonial de la prison du Pied-du-Courant), la place Craig aurait le potentiel de devenir un square urbain populaire et ainsi de participer à la revitalisation d'un secteur trop longtemps négligé et oublié.

On peut alors imaginer des cafés et des commerces s'installer au rez-de-chaussée des nouveaux bâtiments dans le périmètre de la place et même une fontaine pour agrémenter le tout. Les visiteurs en chemin vers le parc Jean-Drapeau, désirant accéder à l'ascenseur, ainsi que les gens du quartier, pourront grandement profiter de ce nouveau square public.

### 3. Élargir la piste multifonctionnelle

Nous proposons :

Une piste multifonctionnelle élargie adjacente à la travée principale : à moyen terme, élargir ou remplacer les panneaux de la piste multifonctionnelle entre les deux ascenseurs, car cette section risque d'être plus achalandée pour accéder au parc Jean-Drapeau.



Lien vers la vidéo :

[Ascenseurs pour le pont Jacques-Cartier afin de joindre le parc Jean-Drapeau à partir des Faubourgs](#)

## CONCLUSION

Nous pensons qu'avec l'adoption de nos propositions, l'accès au fleuve serait à la portée de tous et la population de l'est de Ville-Marie pourrait désormais profiter d'une accessibilité universelle pour se rendre au parc Pied-du-Courant, au parc Jean-Drapeau et sur le pont Jacques-Cartier.

Il va sans dire que la qualité de vie des gens du Centre-Sud s'en trouverait grandement améliorée. C'est donc pour cette raison que nous vous demandons de bien analyser ces propositions et de les considérer dans le seul but de redonner le fleuve au Montréalais.



**Des accès universels à l'Est du pont Jacques-Cartier pour contempler le fleuve**



**Les Amis du Courant**  
**Sainte-Marie**